

# Journal

## D'INFORMATION

Novembre 2010

Edito

Madame, Monsieur,

La saison d'été, traditionnellement période difficile, s'est globalement bien passée, malgré le remplacement de nombreux conducteurs de benne par des saisonniers qui connaissent moins bien le terrain.

Les récentes périodes de grèves, avec la pénurie d'essence, ont constitué une véritable difficulté afin d'assurer la continuité du service. Mais tout a été fait pour que nos communes ne soient pas le théâtre d'un spectacle désolant.

Concernant les dossiers importants dont je vous avais parlés lors du dernier journal d'information, voici quelques compléments d'information.

Encore une fois quelques mauvaises langues susurraient que les bornes semi-enterrées ne seraient pas posées. Ce n'est pas le cas et les travaux se déroulent encore plus vite que prévus.

Nos déchèteries fonctionnent à plein régime. J'espère aboutir au transfert de celle de Briis sous Forges ; l'obstacle est celui du terrain d'implantation, mais je ne doute pas qu'une solution pourra être trouvée.

Pour les communes de plus de 5 000 habitants, nous allons porter à 3 le nombre de ramassage des encombrants par an. J'aimerais insister sur le fait que les encombrants ne sont pas tout ce qui vous encombre. Ainsi les vitres, les fenêtres, les bouts de parpaing, les seaux en plastique, les planches, les tas de sable, les sacs de ciment et ces milliers de détritiques que l'on retrouve sur les trottoirs ne se collectent pas et de plus peuvent constituer un risque pour les agents de collecte. Ce non-respect des règles engendre un travail dément qui n'a rien à voir avec le principe des encombrants que sont les armoires, buffets, lits, etc. ; que l'on appelle « les monstres ».

Aussi MERCI de respecter ces règles ainsi que les personnes qui doivent charger à la main ces déchets. Pour le reste, les déchèteries sont faites pour ça.

Enfin, MERCI à tous ceux qui déposent leur papier dans les bornes d'apport volontaire, ils nous permettent « d'encaisser » des coûts de traitement inattendus...

Il faut, pour le papier, faire tous les efforts possibles afin de le mettre dans les bornes. Nous nous tenons à la disposition des collectivités et des syndicats de copropriété afin de disposer de bornes aériennes en supplément, où ils le souhaitent.

MERCI aux collaborateurs du sictom qui possèdent un franc et véritable « bon-esprit » tendu vers le service public, au service du public.

MERCI aussi à tous les élus qui œuvrent pour le SICTOM avec une belle énergie, avec pour seul objectif l'intérêt général.

Très cordialement.

**Christian Schoettl,**  
Président du Sictom du Hurepoix

### Sommaire

- Edito
- P 2 Bornes semi-enterrées
- P 3 Point déchets végétaux
- P 4 Arrêt des collectes déchets végétaux

### INTERNET

Retrouvez le SICTOM et sa newsletter en ligne sur le :  
[www.sictom-du-hurepoix.fr](http://www.sictom-du-hurepoix.fr)

### SICTOM du HUREPOIX

47 communes des cantons d'Arpajon, Dourdan, Limours, Saint-Chéron et limitrophes.

#### Siège social :

6, rue du Buisson Rondeau  
B.P. 38 - 91650 - Breuillet

Tél. : 01 69 94 14 14

Fax : 01 69 94 14 19

E.mail :

[sictom.hurepoix@wanadoo.fr](mailto:sictom.hurepoix@wanadoo.fr)

#### Heures d'ouverture au public :

du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 13h à 16h.

# LES BORNES SEMI ENTERRÉES

## En bref...

### Collectes & jours fériés ?

- Vos collectes seront assurées normalement le lundi 1<sup>er</sup> novembre et le jeudi 11 novembre 2010.
- Attention pas de collecte pour les centres-villes le samedi 25 décembre et le samedi 1<sup>er</sup> janvier, il n'y aura pas de rattrapage.

### Déchèteries fermées

Les prochaines fermetures des déchèteries pour jours fériés sont :

Lundi 1<sup>er</sup> novembre 2010  
Jeudi 11 novembre 2010

### Fermeture annuelle des déchèteries :

Du 24 décembre 16H00  
au lundi 3 janvier 2011

### Si le temps est à la neige...

Par mesure de sécurité :

- Les déchèteries seront maintenues fermées en cas de fortes chutes de neige.
- Pour les collectes : les camions passeront uniquement dans les rues déneigées, selon le plan de déneigement transmis par les communes. Seront collectées en priorité les ordures ménagères.

Nous vous transmettrons les informations en temps réel via notre site Internet et la newsletter.

### Les Déchets Ménagers Spéciaux dit : « DMS »

Ces déchets sont très polluants. Ils ne doivent pas être jetés dans vos poubelles ménagères ni aux encombrants. S'il vous reste des fonds de pots de peinture, white spirit, solvant, acide ou produits pour le jardinage... déposez-les à la déchèterie, ils seront traités dans un centre spécialisé.



### Les premières sont déjà en service...

Au cours du mois de juillet, les premières communes qui en ont fait la demande, avec un dossier complet, ont vu arriver les nouvelles bornes d'apport volontaire.

Lorsque les canalisations souterraines l'ont permis, elles ont été installées aux mêmes endroits que les bornes précédentes.

Localisez les bornes de votre commune : [www.sictom-du-hurepoix.fr](http://www.sictom-du-hurepoix.fr) (carte interactive).

## LA MISE EN PLACE EST RAPIDE

### Etape 1 : Préparation de l'emplacement

Une pelleteuse prépare un réceptacle d'une dimension de 6 m x 3 m et d'une profondeur d'1 mètre.

La terre est évacuée et le fond de la fouille est couvert de gravillons.



### Etape 2 : Mise en place des bornes

Les bornes arrivent par camion, et sont posées à l'endroit prévu grâce à une grue. Chaque bloc pèse environ 3 tonnes.



### Etape 3 : Remblais et finition

Une fois les bornes positionnées, les trous sont remblayés, puis agrémentés de la finition choisie par les communes (bitume, ciment lavé).

Elles sont prêtes à être utilisées...



D'ici à la fin de l'année, c'est une centaine de bornes d'apport volontaire qui devraient voir le jour. Chaque emplacement est composé d'une borne pour le verre et d'une borne pour le papier.

**Et les anciennes bornes ?** Elles sont proposées et mises à disposition des gros producteurs de papier, comme les administrations, les écoles, les collèges et lycées, mais également aux entreprises privées. Les plus abîmées seront détruites.

**Vous êtes un gros consommateur de papier et êtes intéressés par une borne ? N'hésitez pas à nous contacter au 01.69.94.14.14**

# LES DÉCHETS VÉGÉTAUX : UN GISEMENT INTARISSABLE

## QUELQUES CHIFFRES :



Les tonnages traités en 2009 :

- **7 609 tonnes** (Collecte en porte à porte)

- **3 658 tonnes** (Déchèterie)

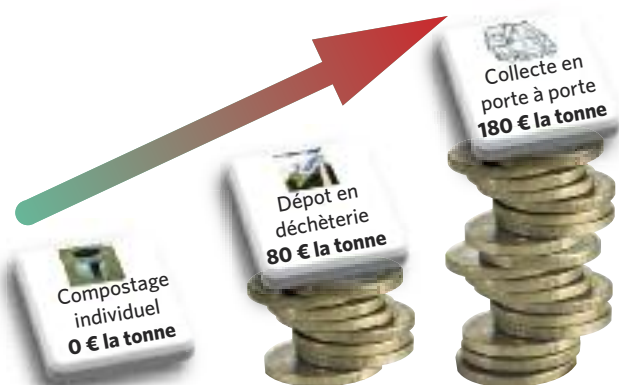
Cela représente 20 % de la totalité des déchets pris en charge chaque année par le SICTOM.

En 2009, nous avons traité environ 109 Kg de déchets végétaux par habitant (Population SICTOM = 103 310 habitants).

## QUE DEVIENNENT NOS TONTES, TAILLES, FEUILLES MORTES ET MAUVAISES HERBES ?

Tous nos déchets végétaux subissent le même traitement, ils sont transportés, puis transformés en compost sur la plate forme de **COMPOST Sud Essonne à Boissy le Sec**. Le compost est ensuite utilisé pour enrichir les sols.

**Cependant, avant d'être compostés les déchets végétaux n'empruntent pas tous le même chemin, les coûts varient d'une solution à une autre.**



**La collecte en porte à porte est la solution la plus coûteuse**

**La solution la plus économique pour nos impôts : le compostage individuel**  
**Cette pratique permet de réaliser un bon compost, chez soi, en quelques mois.**

Mélangé à la terre de votre jardin, le compost créé favorise le développement des plantes, leur résistance aux parasites et aux maladies.

**Coût pour la collectivité pour les végétaux déposés en composteur : 0 €**

**Pour faire baisser la note, il y a aussi la déchèterie !**

Localisez les déchèteries sur le [www.sictom-du-hurepoix.fr](http://www.sictom-du-hurepoix.fr)



Elles accueillent vos déchets végétaux toute l'année, elles peuvent recevoir des quantités plus importantes que la collecte en porte à porte. **Apport gratuit jusqu'à 2 m<sup>3</sup> par semaine.**

**Coût de traitement pour les végétaux déposés en déchèterie : 80 €/tonne**

**La collecte en porte à porte**

C'est de loin la solution la plus onéreuse, en 2009 cette collecte a représenté environ 8% du montant de notre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

**Coût " Collecte + traitement " pour les végétaux ramassés devant nos portes : 173 €/tonne**

## En bref...

### Renouvellement des cartes d'accès aux déchèteries.

**Attention :** A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les détenteurs de carte d'accès datée de 2007 ne seront plus acceptés en déchèterie, pensez à la faire renouveler.

### Comment faire ?

Soit en passant directement au siège du syndicat ou par courrier.

Dans les deux cas, il faut nous fournir votre ancienne carte et un justificatif de domicile récent\*. Une copie de justificatif suffit si vous choisissez la procédure courrier.

### Les nouveaux conteneurs emballages

L'échange des caissettes par des conteneurs emballages continue. Venez le retirer gratuitement au SICTOM en échange de votre ancienne caissette et sur présentation d'un justificatif de domicile\*.

*\*Exemple de justificatifs de domicile acceptés : facture d'électricité, de gaz ou d'eau, avis d'imposition, carte grise, acte notarial ou contrat de location, carte électorale.*

**NB :** la carte d'identité n'est pas un justificatif de domicile.

### Les médicaments...

Qu'ils soient entamés, périmés ou non utilisés.

Une seule possibilité pour vous en débarrasser : les ramener en pharmacie.



**Un jardin est obligatoirement synonyme de déchets végétaux, cependant des solutions existent afin d'en réduire le volume.**

### QUELQUES ASTUCES :

- Utiliser une tondeuse équipée d'une lame à mulching, cette technique consiste à broyer très finement les brins d'herbe, puis à les laisser sur le sol. L'herbe se décompose lentement pour enrichir le sol en matières organiques (Possible 1 tonte sur 3).
- Choisir des espèces végétales à croissance lente, des haies à feuilles persistantes ou des arbustes nains, cela évite les tailles à répétition et le ramassage des feuilles.
- Installer du paillis ou des écorces de pin autour des plantations dans les massifs, cela réduit la pousse de mauvaises herbes et préserve l'humidité du sol (économie d'eau).
- En automne, utiliser vos feuilles mortes pour protéger vos plantes durant l'hiver.



## - FAIRE SON PROPRE COMPOST



Disponible début 2011

### Début 2011 : Le SICTOM renouvelle son stock de composteur

#### Quantité prévue :

- 200 composteurs 400 litres
- 200 composteurs 600 litres

Retrouvez le guide du compostage sur notre site internet.



**A savoir :** le composteur accueille aussi vos déchets de cuisine, épluchures, coquilles d'œufs, essuie-tout, cendres... Cela contribue également à réduire votre volume d'ordures ménagères.



## ARRÊT DES COLLECTES DECHETS VEGETAUX POUR L'HIVER

### LES DERNIÈRES COLLECTES POUR L'ANNÉE 2010 AURONT LIEU :

#### Semaine N°47 pour les communes collectées en semaine "IMPAIRE"

Arpajon, Briis sous Forges, Cheptainville, Dourdan, Forges les Bains, Guibeville, Janvry, La Forêt le Roi, La Norville, Leudeville, Limours en Hurepoix, Marolles en Hurepoix, Mauchamps, Ollainville, Pecqueuse, St Sulpice de Favières, Souzy la Briche, St Jean de Beauregard, St Cyr sous Dourdan, Villeconin

#### Semaine N°48 pour les communes collectées en semaine "PAIRE"

Angervilliers, Authon la Plaine, Avrainville, Boissy sous St Yon, Boullay les Troux, Breuillet, Bruyères le Châtel, Chatignonville, Corbreuse, Courson Monteloup, Egly, Fontenay les Briis, Gometz la Ville, Les Granges le Roi, Les Molières, Mérobert, Vaugrigneuse, St Maurice Montcouronne, Sermaise, Plessis St-Benoit, Richarville, Roinville sous Dourdan, Saint-Escobille, Saint-Yon, Breux-Jouy, Saint-Chéron, Le Val St Germain

**LA COLLECTE REPRENDRA DÉBUT MARS 2011.**